

Breveter des logiciels ? Beethoven ne l'aurait pas entendu de cette oreille !

Dans cette courte séquence vidéo, extraite du film [Patent Absurdity](#), que nous vous présentons aujourd'hui sous-titrée par nos soins, [Richard Stallman](#) nous alerte par analogie sur les dangers que représentent les brevets appliqués aux logiciels. Et si [Beethoven](#) avait été confronté en son temps à un système de brevets sur la musique ?

Cette séquence nous renseigne à double titre.

D'une part, la pertinente démonstration nous fait toucher du doigt les dangers du brevet logiciel dont le principe a été maintes fois repoussé en Europe mais qui [menace toujours](#). Pour en savoir plus sur le sujet, nous ne saurions que trop vous conseiller de lire [la synthèse](#) que vient de publier l'April.

D'autre part, pour qui connaît un peu le bonhomme et son histoire (lire à ce sujet le framabook « [Richard Stallman et la révolution du logiciel libre – Une biographie autorisée](#) »), on imagine sans peine la frustration qu'un système de brevets logiciels – en vigueur aux États-Unis – peut engendrer. Richard Stallman est un [hacker](#) reconnu, c'est-à-dire un virtuose du code, et l'on peut alors parler d'un *art* de la programmation. Un art qui a eu ses Beethoven et qui souhaite continuer à en avoir encore demain.



-> La [vidéo](#) au format webm

-> Le fichier de [sous-titres](#)

Transcript du sous-titrage

[URL d'origine du document](#)

Imaginons qu'au XVIIIe siècle les gouvernements d'Europe aient décidé d'encourager le progrès de la musique symphonique – ou du moins le pensaient-ils – avec un système de brevets sur les idées musicales.

Toute personne pouvant décrire une nouvelle idée musicale avec des mots obtiendrait un brevet qui serait un monopole sur cette idée.

Cette personne pourrait ensuite poursuivre quiconque mettant en œuvre cette idée dans un morceau de musique.

Ainsi un motif rythmique pourrait être breveté, ou une séquence d'accords, ou un ensemble d'instruments à utiliser ensemble, ou n'importe quelle idée que vous auriez pu décrire avec des mots.

Maintenant imaginez que nous sommes en 1800, que vous êtes Beethoven et que voulez écrire une symphonie.

Vous allez trouver qu'il est plus difficile d'écrire une symphonie pour laquelle vous ne serez pas poursuivi en justice, que d'écrire une symphonie qui sonne bien.

Parce que pour écrire une symphonie et ne pas être poursuivi, vous allez devoir frayer un chemin au travers de milliers de brevets sur les idées musicales.

Et si vous vous plaignez en disant que cela entrave votre créativité, les titulaires de brevets diraient : « Oh, Beethoven, vous êtes juste jaloux parce que nous avons eu ces idées avant vous. Pourquoi devriez-vous voler nos idées ? »